



Juillet 2019

Informers. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

MAISONS FRANCE SERVICE

À la suite du mouvement des gilets jaunes, le Président, dans son allocution, a annoncé la création de Maison France services.

Apparemment, cette nouvelle agence viendrait en complément des maisons de service au public existantes. En tant qu'organisation syndicale, nous n'avons eu, de la part de l'administration, aucun bilan sur l'efficacité des MSAP ni de retour sur leur utilisation.

Les Maisons France Services vont permettre, selon le gouvernement, de simplifier la relation des usagers aux services publics. Chaque canton aura une Maison France Service d'ici à 2022, à savoir un objectif d'une maison par canton (+ de 2 000 cantons en France). Dès l'année prochaine, 300 d'entre-elles seraient opérationnelles. Les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville seront dotés en premier lieu.

UN GUICHET UNIQUE DE SERVICES

"France Service" sera le nom du label qu'obtiendront ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer, a minima, les démarches relevant de ces organismes :

- Caisse d'allocations familiales
- Intérieur, Justice, Finances Publiques
- Caisse nationale d'Assurance maladie
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse
- Mutualité sociale agricole
- Pôle emploi
- La Poste



L'objectif affiché par le gouvernement est que chaque français puisse accéder à une Maison France Service à moins de 30 minutes.

Est-ce une prémisses de ce qui restera en matière de ministère et donc de service public au citoyen ?

Quelle sera l'articulation avec les services du préfet en département ?

Doit-on en conclure que cette agence sera le niveau départemental du service public? Fin des directions départementales interministérielles (DDI) et des sous-préfectures?

Des questions mais aucune réponse puisque ce sujet n'a jamais été abordé par l'administration dans le cadre du dialogue social.

De même, les préfets planchent actuellement sur la réorganisation territoriale telle que la circulaire du Premier ministre les invitait à le faire.

Au regard des délais fixés par celui-ci, la concertation sera a minima et les décisions seront imposées à l'ensemble des agents sans prendre en compte leurs légitimes revendications.

Selon le secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Dussopt, les personnels attendent ces réformes avec impatience !!! Nous sommes en total désaccord.

FO exige un bilan sur les maisons de service au public et le respect des organisations syndicales au travers d'un réel dialogue social.



AGENCE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RECONVERSION DES AGENTS DE L'ETAT

Le Comité interministériel de la transformation publique avait acté le principe, le projet se concrétise désormais avec le lancement, en septembre prochain, de la mission de préfiguration d'une structure interministérielle, auprès de la DGAFP, : agence destinée à accompagner la mobilité et la reconversion professionnelle des agents de l'État.

Positionnée auprès de la DGAFP, cette mission de préfiguration devra dans un premier temps déterminer la vision d'ensemble du projet et les conditions de sa réussite, définir les contours de la structure et de l'organisation à mettre en place, ainsi que les modalités pratiques de fonctionnement et d'intervention. Cela fera l'objet d'une lettre de mission pour la préfiguratrice Bénédicte Le Deley. Cette agence est le pendant de ce qui existe déjà dans les pays nordiques où sa mission, au-delà de l'accompagnement des agents, consiste en la gestion des postes vacants et le traitement des candidatures, sans oublier coaching, bilan de compétences, aide à la mobilité, formations dans le cadre de reclassement ou encore accompagnement familial... C'est finalement l'équivalent du pôle emploi.

Elle fait donc partie des outils du plan social national de la fonction publique que le gouvernement met en place au travers notamment de la loi de transformation de la fonction publique avec l'objectif récurrent de la dépense publique.

Avec cette future agence, le puzzle continue de prendre forme.

Privatisation des missions et remise en cause du statut général des fonctionnaires associés à la casse de la sécurité sociale, de l'assurance chômage, de la retraite sont l'effondrement des piliers qui constituent notre modèle social basé sur la solidarité et l'égalité des droits.

La République une et indivisible s'éloigne tous les jours davantage sur l'ensemble du territoire.

FO s'oppose à cette vision anti-sociale, suicidaire économiquement, socialement et démocratiquement.



CAP 22 ACCÉLÈRE LA DESTRUCTION DES PRINCIPES COMPTABLES

Début juillet, devait se tenir un groupe de travail national «actualité comptabilité (Service Comptable de l'État)».

FO DGFIP a boycotté ce GT qui avait pour sujets :

- × l'extension de l'expérimentation du rapprochement Centre de Services Partagés (CSP) / Service Facturier (SFACT) initiée à la DRFiP 35,
- × l'introduction de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la dépense de l'État.

Devaient également être présentées à ce GT les thématiques «actualité PAYSAGE» (*PAYe Sécurisée des AGents de l'État*) - qui remplacera l'application PAY des agents de l'État en 2021- et «Chorus et le télétravail» d'où il ressort de la fiche que Chorus est éligible au télétravail.

Point important et inquiétant de ce GT, l'expérimentation consistant à rapprocher CSP et SFACT va s'étendre en 2 vagues (2020 et 2021) à des directions «qui ne présentent pas de difficultés particulières». Pour 2020, il s'agira des notamment de la **Loire-Atlantique**.

Cette fusion ordonnateur/comptable porte désormais un nom : il s'agit de créer des «centres de gestion financière» ou CGF.

FO DGFIP rappelle son opposition ferme à la constitution de ces CGF dans la lignée des préconisations de CAP 22, véritable outil de destruction de la séparation ordonnateur/comptable qui fonde notre droit budgétaire et comptable public.

Concernant l'IA appliquée à la dépense de l'État, celle-ci est présentée comme une «*expérimentation de la sélection des demandes de paiement soumises au contrôle du comptable par un Traitement Automatisé d'Analyse prédictive (TAAP)*».

Comme souvent, la DGFIP n'avait pas daigné informer en amont les représentants des personnels de cette expérimentation menée depuis presque 6 mois à Rennes !

FO DGFIP avait cependant été interviewé par le magazine «Acteurs Publics» en février dernier et avait alors exprimé ses plus vives réserves sur une approche qui porte en germe des économies de personnels.

Comme d'habitude, cette expérimentation va devenir la règle puisque la DGFIP envisage de généraliser la sélection par l'intelligence artificielle à l'ensemble des demandes de paiement (DP) traitées en mode classique par les services Dépense.

Que retenir de ces annonces? Tout bonnement que la DGFIP ne tire aucune leçon de récents fiascos dans le domaine de la dépense de l'État (exemple du SGAMI à Lille) et fait le choix d'une intégration maximale fusionnant les rôles d'ordonnateur et de comptable.

Notre administration applique méthodiquement la casse de nos principes républicains de séparation ordonnateur/comptable et de responsabilité personnelle et pécuniaire (RPP) des comptables publics.

Cette dérive mortifère a été confirmée lors du dernier comité interministériel de la Transformation publique du

20 juin 2019 où le gouvernement ose écrire que la RPP «ne répond pas aux objectifs d'une gestion publique efficiente».

Pour FO DGFIP, c'est plutôt parce qu'ils existent et sont garants du bon emploi des deniers publics que ces principes sont à abattre.

RDV SALARIAL : QUE DALLE !

A ceux qui en doutaient encore, les choses sont claires, les ministres Darmanin et Dussopt n'ont rien à faire des 5,5 millions de fonctionnaires et agents publics et de leurs familles. Dans le cadre contraignant du RDV salarial imposé par le protocole PPCR, le gouvernement s'est fait une joie de poursuivre sa politique d'austérité envers ses agents.

Une fois de plus depuis le début de ce quinquennat, le gel de la valeur du point d'indice est maintenu faisant craindre à un gel à vie. Par corrélation les futures pensions seront affaiblies.

Le mépris affiché par M. Dussopt et la mystification des chiffres annoncés assortis de mesurètes proches de l'aumône sont révélateurs. Mais finalement, est-ce bien anormal de maltraiter autant les fonctionnaires quand la volonté gouvernementale est sans cesse de privatiser des missions de service public? Évidemment non!

Ce RDV salarial est au demeurant révélateur des intentions du gouvernement. Toutes les mesures reconduites sont des mesures confirmant la précarité des fonctionnaires : maintien de la GIPA, nouvelle tranche du CESU, revalorisation de 5 % de la participation de l'employeur au CESU et, cerise sur le gâteau, et impressionnante (!) revalorisation de l'indemnité de remboursement des indemnités de repas de 15,25 euros à 17,50 euros, 13 ans après la dernière revalorisation !

Sur le CET, de nouvelles modalités permettent au gouvernement d'annoncer davantage de pouvoir d'achat pour certains agents alors que ce n'est que le paiement d'heures ou jours de congés non pris.

FO après avoir écouté les réponses du ministre, a quitté la salle accompagnée de la CGT, de Solidaires et de la FSU. Le ministre a ensuite quitté la séance laissant la DGAFP expliquer ses mesurètes aux organisations syndicales restantes.

Plus que jamais, il est évident que le rapport de force sera seul capable de faire plier et reculer ce gouvernement.

La rentrée sera décisive tant sur l'avenir du statut général des fonctionnaires avec le projet de loi de transformation de la fonction publique que sur les salaires et les retraites.

Ni défaitisme, ni fatalisme, nous avons notre destin entre nos mains.

A 5,5 millions de fonctionnaires et agents publics, nous sommes bien plus forts que nos adversaires pour ne pas dire nos ennemis !

